

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Bâtiments communaux salis : plainte déposée

Tous les prétextes sont bons pour favoriser l'expression de la bêtise la plus crasse. Dernier exemple en date à Saint-Imier : la célébration, en fin de semaine dernière, de la fête halloween. Peut-être incapables d'apprendre par cœur une chanson ou une poésie afin de recevoir en échange de leur sympathique production de délicieuses friandises, comme le voudrait cette «tradition» importée, ils ont préféré prendre un malin plaisir à «courageusement» et «intelligemment» lancer des œufs contre les façades des bâtiments des écoles primaire et secondaire et sur les parquets des halles de gymnastique. Ces actes ont entraîné des heures de travail de nettoyage supplémentaires pour le personnel communal et à charge de la collectivité, sans exclure des dommages plus graves en raison de la qualité de la façade de l'école primaire, qui est en molasse. Afin d'éviter que de tels actes ne se reproduisent, le Conseil municipal a immédiatement porté plainte, en prévoyant d'autres mesures dès l'identification des auteurs.

Saint-Imier, mercredi 3 novembre 2010

(cm)